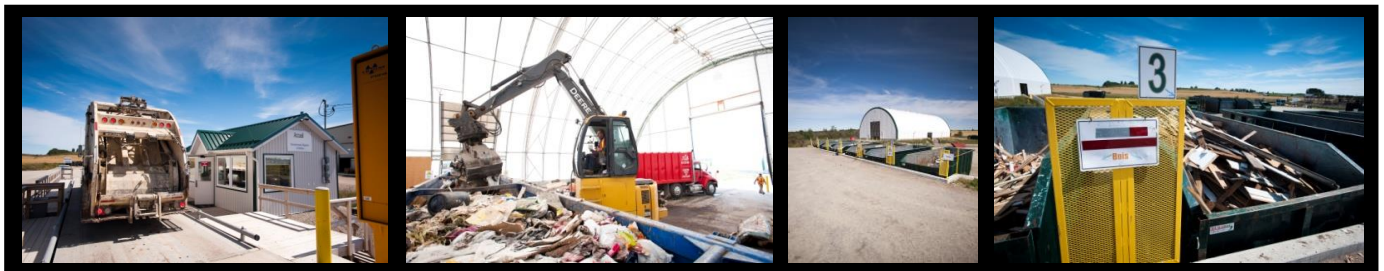


RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2015

Gestion des matières résiduelles

Présenté par la **MRC d'Abitibi-Ouest**



Crédit photo : CLDAO, Hugo Lacroix

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2015

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

En tout, 14 759 tonnes de matières résiduelles ont transité par le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) de la MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO) au cours de l'année 2015.

Provenance des matières résiduelles (tonnes) :

Déchets	10 287
Contrats de collecte	
Commercial	
Encombrants	
Construction / rénovation / démolition	
Contrats hors MRC	
Écocentre – apport des citoyens	2 233
Matières recyclables	2 239
Contrats de collecte	
Écocentre – apport des citoyens	
Contrats hors MRC	
TOTAL	14 759

Valorisation et enfouissement (tonnes) :

Enfouissement	10 701
Valorisation	3 873
Centre de tri – matières recyclables	
Bardeaux d'asphalte	
Béton, briques	
Bois	
Métaux	
Produits électroniques	
Pneus	
Résidus domestiques dangereux	
Autres recycleurs	
TOTAL	14 574

Les 3 873 tonnes de matières valorisées correspondent à **27 %** des matières résiduelles qui ont été détournées de l'enfouissement. À cela s'ajoutent les matières valorisées par le compostage domestique et les matières récupérées par les divers récupérateurs situés sur le territoire de la MRCAO.

DES COLLECTEURS DE PILES USAGÉES SUR TOUT LE TERRITOIRE

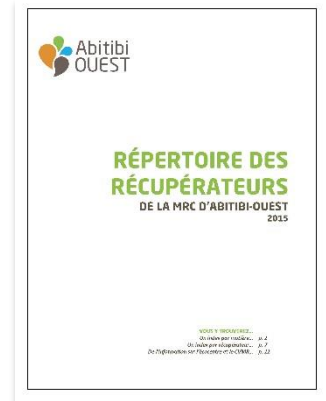
Grâce à la participation financière du pacte rural, la MRCAO a fait l'acquisition de nouveaux collecteurs de piles usagées. Ces collecteurs de piles ont été distribués dans toutes les municipalités du territoire de la MRCAO et installés dans des lieux accessibles aux citoyens.

UN NOUVEAU REPERTOIRE DES RECUPERATEURS

En 2015, la MRCAO a mis en ligne un nouveau *Répertoire des récupérateurs*. Ce guide informe les entreprises, organismes et citoyens du territoire sur les matières acceptées à l'écocentre et par les récupérateurs du territoire de la MRCAO.

Il est présenté en trois grandes sections :

- Un index par matières;
- Un index par récupérateur;
- L'écocentre et le centre de valorisation des matières résiduelles.



INFORMATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

Chroniques vertes – Une nouvelle image!



La Chronique verte fait son entrée en 2015 sous une nouvelle image, aux couleurs du nouveau logo de la MRCAO. Onze chroniques ont été publiées au cours de l'année. Ces Chroniques vertes visent à :

- Informer les citoyens au sujet de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRCAO;
- Permettre aux citoyens de mettre en application de manière accrue le principe des 3RV (Réduction à la source, Réemploi, Recyclage, Valorisation).

Chaque chronique a été publiée sur l'Inforoute de la MRCAO, via les journaux locaux des municipalités locales et par courriel à des citoyens et organismes qui se sont inscrits pour recevoir la Chronique verte de façon numérique.

Pour vous abonner à la Chronique verte électronique : www.mrcqo.qc.ca. Au bas de la page d'accueil, cliquez sur « La Chronique verte ».

Nouvelle section « Matières résiduelles » sur l'Inforoute

L'ensemble de la section « Matières résiduelles » du site Internet de la MRCAO a été revu et amélioré. L'information qui s'y trouve y est davantage détaillée et elle y est désormais présentée par thèmes.

On y retrouve par exemple de l'information sur le recyclage, le compostage domestique, le CVMR et l'écocentre, les produits électroniques, les lieux de dépôt de différentes matières et autres sujets. Les citoyens pourront y lire quelques trucs et astuces et consulter différents guides et répertoires. Tous seront ainsi mieux informés pour mieux recycler !



Publication – ménage du printemps



En mai 2015, une publication a été faite dans le journal *Le Citoyen* afin de sensibiliser la population du territoire à adopter de saines pratiques de gestion de leurs matières résiduelles et de les informer des infrastructures et services mis à leur disposition durant la période du ménage du printemps.

REVISION DU PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES

Conformément aux exigences gouvernementales, le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) doit être révisé aux cinq ans.

La MRCAO a donc adopté, le 29 octobre 2014, une résolution confirmant son intention d'amorcer la révision de son PGMR, enclenchant ainsi le processus d'adoption du projet de PGMR. Le 17 juin 2015, la MRCAO a adopté le projet de PGMR qui permet de dresser un portrait territorial de la gestion des matières résiduelles, de déterminer les orientations et les objectifs poursuivis par la MRCAO et d'identifier les moyens et les actions à mettre en œuvre pour y arriver.

Tel que prévu par la LQE, une période de consultation publique a été planifiée afin de favoriser la participation de la population sur les décisions qui ont été prises en regard du PGMR. À la suite de cette période de consultation, la population et tous les acteurs concernés, intéressés de près ou de loin à ce projet de PGMR, ont été invités à deux assemblées publiques de consultation.

Ces assemblées ont été menées par une commission dont les membres représentaient divers milieux de la communauté. Elles ont eu lieu le 2 septembre 2015 à La Sarre et le 3 septembre 2015 à Macamic.

Sur la base des recommandations de la commission et des décisions du conseil d'administration de la MRCAO, le projet de PGMR a ensuite été ajusté. Finalement, la MRCAO a transmis son projet de PGMR au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ainsi qu'aux municipalités régionales environnantes. Le ministre en évaluera la conformité.

Consciente que d'autres efforts devront être réalisés d'ici 2020, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Politique, la MRCAO propose un projet de PGMR comptant 5 orientations stratégiques et 32 mesures à mettre en œuvre. Celles-ci reposent sur des actions d'acquisition de connaissances, d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ), de service, de soutien technique et financier, d'encadrement ainsi que de suivi.